

Madame, Monsieur,

Cher Adhérent, Bonjour,

Merci à toutes et à tous, industriels et partenaires, de votre présence qui montre l'intérêt des actions de nos industries.

Je remercie également de leur présence :

- Michel PELIEU, Président du Conseil Départemental ;
- Notre Député, M. Benoît MOURNET ;
- La DDESTPP, représenté par son Directeur M. FERRA et M. VIGNAL ;
- Mme LAGLEYSE, adjointe à la Mairie de Lanne ;
- La CCI des Hautes-Pyrénées représentée par son Président, François-Xavier BRUNET
- M. PUYET, Président de la CPME65
- Le Président du Tribunal de Commerce, M. JULIAN ;
- Pierre ZERBINI, Président de l'ENIT et son Directeur industrie, Gilbert RODGE;

- L'IUT, représentée par M. Chambrin ;
- L'éducation Nationale avec Bernard SEMPASTOUS, Chargé du Bureau des entreprises du 65 auprès du Rectorat et les lycées professionnels que bons nombre d'entres nous ont fréquentés, Jean DUPUY et Victor DURUY représentés respectivement par M. COURADE et M. MOLA ;
- François RAFFARIN, le Vice-Président de notre Pôle Formation Adour et son directeur Marc Prulhiere ;
- Pôle Emploi, représenté par Mme POLIARD et Mme PUYSSÉGUR ;*
- La Mission Locale représentée par sa Directrice, Valérie POMIES ;
- CAP Emploi, représenté par sa Directrice, Priska LARROQUE ;
- M. BENALET, Directeur de notre Aéroport ;
- Notre OPCO2I, représentée par son directeur régional, Philippe FEUGA
- L'UIMM Région Occitanie représentée par Christophe ABELLA, Directeur Emploi Formation, le Président, Bruno BEORGOEN et son DG s'étant excusés,

- L'UIMM des Pyrénées-Atlantiques dont le Président s'excuse mais représenté par sa Déléguée Générale, Gaëlle Girardi ;
- Et Catherine Gaufre et son équipe représentant notre structure **ALIAGE** :
- Notre Directrice du Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes, Audrey **LEBARS** ;
- Nos mandataires dont je profite de l'instant pour les remercier de leurs engagements et investissements sans faille aux côtés de nos industriels.

Et bien sûr tous les collaborateurs de notre réseau UIMM qui œuvrent au quotidien pour l'accompagnement des industriels.

L'actualité étant dense, Réunion du Conseil Régional, Conseil communautaire et départ de la Sous-Préfète, j'excuse :

- Monsieur Le Préfet des Hautes-Pyrénées ;
- La Région, Carole DELGA et Jean-Louis CAZAUBON retenus par une réunion du Conseil Régional à Montpellier ;
- M. Gérard TREMEGE retenu par un Conseil Communautaire ;
- Mme MIQUEL VAL, Directrice des Services de L'Education Nationale du département ;
- Antoine NUNES, Président du MEDEF65, mais représenté par son Secrétaire Général ;
- M. DUPLAA, Président de la FFB65.

Je remercie et salue l'engagement - de chacun de nos industriels – qui œuvrent pour un territoire de compétences, d'innovation et d'attractivité.

Nous souhaitons également la bienvenue à Alexis Granier, juriste alternant aux côtés de Coline et Mélina pour cette année 2023/2024.

Après avoir traversé différentes crises ces dernières années, nous avons été au rendez-vous car nous n'avons cessé – marque de notre ADN d'industriels – de préparer l'avenir : à travers l'avancement déterminant de chantiers engagés (évolution du dispositif conventionnel, France relance/France 2030), à travers le développement massif de l'apprentissage, la valorisation de nos métiers, ou encore via l'accompagnement de nos adhérents face aux mutations aussi plurielles que considérables.

Mais nous voilà tous concernés par un enjeu majeur : trouver, et conserver, les compétences qui permettront le rebond industriel, résultat de votre mobilisation et résilience et, disons-le, tant attendu.

En 2023, nous allons continuer résolument à tracer notre voie vers un avenir de progrès.

Mais, aujourd'hui, devant vous tous, je ne peux qu'insister sur notre préoccupation majeure :

L'attractivité de nos industries, de notre territoire pour relever les défis industriels et sociétaux en cours et redonner le dynamisme économique à notre belle région de l'Adour.

Cette donne, particulièrement frustrante alors que les carnets de commande se remplissent à nouveau, appelle à utiliser tous les leviers pour y remédier : règlementaire, opérationnel, de communication, relationnel, ...

Cette palette d'outils, nous l'avons par la force territoriale de notre réseau, par son expertise, par sa capacité d'innovation. Mais nous devons la développer davantage dans les mois à venir et le faire savoir.

Pour accompagner cet élan, plusieurs chantiers ont été engagés :

Comment ne pas parler en 2023 d'innovation sociale ? L'UIMM s'est saisie dans la question, il y a maintenant plus de 8 ans pour dépoussiérer notre Convention collective et l'adapter à nos emplois et organisations d'aujourd'hui, notamment par :

- Une nouvelle classification mettant en avant les parcours professionnels, permettant les passerelles de compétences ainsi qu'à toutes femmes et hommes de construire son avenir professionnel au sein de nos organisations ;

- Des dispositions conventionnelles adaptées et clarifiées pour permettre aux entreprises d'accompagner le changement.

Je vous rappelle que c'est en février 2022 qu'a été signé notre nouveau dispositif conventionnel remplaçant celui datant de.... 1975... et qui sera applicable au 1^{er} janvier prochain.

Je sais que l'équipe de l'UIMM65 accompagnée par celle d'ALIAGE est déjà à pied d'œuvre pour vous accompagner dans le déploiement avec une trentaine d'entreprise accompagnées de manière individuelle et plus de 60 réunions thématiques organisées en 18 mois. Mais je vous le rappelle, n'hésitez pas à les solliciter.

Dans ce cadre, l'UIMM Occitanie Adour-Pyrénées souhaite préserver la qualité du dialogue social sur le territoire et engagera très prochainement une réflexion paritaire sur la mobilité et la QVTT (Qualité de Vie Travail Territoire).

Aussi, en parallèle de nos travaux de fond, il nous faut donner à voir notre fierté d'être industriels dans les Hautes-Pyrénées !

Depuis 2022, nous avons accélérer notre communication et visibilité en renforçant notre partenariat avec les acteurs locaux.

Je reviens sur 2022. Quelle année !

- Deux éditions « Potentiel Industri'Elles » ;
- Notre participation à l'étape finale du Tour de France des Jeunes Pilotes ;
- Le Centenaire du Pôle d'innovation Mondiale des Céramiques Techniques de Bazet avec près de 140 participants et la visite de 40 étudiants de l'IUT et de l'ENIT ;
- La Semaine de l'industrie avec plus de 120 évènements labellisés, 400 visiteurs dont une centaine de femmes sur 60 créneaux de visites d'entreprise, ponctuée par des concours (décroche ton étoile ; TOP Gun) ;

- Une campagne de bus sur nos besoins en recrutements avec notre Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes
- Et une Grande Soirée de l'Industrie mettant à l'honneur nos ambassadeurs/ambassadrice, nos MAF (Meilleurs Apprentis de France); nos récipiendaires de CQPM ; et plus globalement, nos industries et les femmes et hommes qui les composent.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le mardi 5 décembre prochain
pour la 2^{ème} édition !

Et comment parler d'attractivité de nos métiers sans évoquer la formation.

La formation aux métiers de l'industrie est LE DEFI à relever pour le développement de nos entreprises.

Et dans nos compétences de demain, il ne faut pas oublier la place des jeunes. Les jeunes sont les moteurs de la relance. L'apprentissage demeure un atout indéniable. Il nous faut continuer à accélérer dans ce sens.

Les mesures incitatives mise en place par le Gouvernement pour aider les entreprises à continuer d'investir dans la jeunesse ont été prorogées.

Charge à nous désormais de continuer à nous mobiliser pour maintenir l'alternance dans nos industries.

N'oubliez pas que le Pôle Formation Adour est VOTRE outil pour y parvenir !

Après avoir lancé 5 nouvelles formations à la rentrée 2022, le projet d'un Pôle d'excellence nationale en M.R.O (maintenance aéronautique) et C.N.D (contrôle non-destructif) est en développement pour répondre, sans délai, aux besoins du territoire.

Aux côtés de notre historique Pôle Formation (la 50aine passée), je suis heureux de vous annoncer aujourd'hui la première rentrée de notre Académie Industrielle HaPy qui a eu lieu le 25 septembre 2023 !

C'est 10 jeunes de 16 à 19 ans qui ont rejoint la belle aventure de notre école de production créée par les industriels, pour les industriels.

Elle répondra ainsi aux besoins de compétences dans les domaines de la chaudronnerie/soudure et des traitements des matériaux.

Je souhaite profiter de l'occasion pour remercier l'Etat, nos partenaires et bien sûr nos industriels qui ont œuvré pour offrir les meilleures conditions à ces jeunes parfois au parcours de vie difficile. J'en vois quelques-uns dans la salle et je les remercie personnellement.

Cet outil apportera une nouvelle voie d'apprentissage aux côtés des voies dites classiques et de l'alternance que nous soutenons plus que jamais.

Pour davantage de renseignements, n'hésitez pas à solliciter notre Directeur, Sébastien JARNOT, qui est avec nous ce soir.

Notre Académie Industrielle vient ainsi renforcer l'offre de formation sur le territoire aux côtés de notre Pôle Formation UIMM Adour et de la future Université Technologique.

Parallèlement, la branche de la métallurgie porte paritairement avec les organisations syndicales, les Certifications de Qualification Paritaires de la Métallurgie, plus connues sous l'intitulé « CQPM ».

C'est également un enjeu majeur pour le développement de nos compétences.

Entre 2020 et 2022, nous avons plus que doublé le nombre de CQPM obtenus sur le territoire.

Je rappelle que cette certification, équivalente à nos diplômes proposés par l'Éducation Nationale, permet de valoriser et reconnaître les compétences de nos collaborateurs mais également d'amener des personnes en recherche d'emploi / de reconversion vers nos métiers qualifiés de l'industrie.

Je me permets de rappeler ici l'importance de cette qualification nationalement estimée par nos industries et la nécessité d'en faire une fierté pour nos collaborateurs reconnus pour leur savoir-faire !

Malheureusement, encore aujourd'hui, nous faisons le constat d'un manque crucial de jeunes s'orientant dans la voie de l'industrie.

Nous devons donc persévérer et continuer de :

- Renforcer la place de l'industrie dans notre société ;

- Promouvoir les différents secteurs industriels présents sur le territoire
- Mobiliser notre dynamique durable au sein de notre territoire
- Asseoir la place de notre branche professionnelle comme une branche d'innovation sociale (déploiement du nouveau dispositif conventionnel, accompagnements RH des entreprises industrielles, dialogue sociale territorial, ...).

Quand je cite ces axes de travail, comment ne pas citer ici, le dispositif Territoire d'Industries qui a été nouvellement lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt national « REBOND INDUSTRIE » et pour lequel nous en félicitons les équipes.

Ce dernier permettra de porter de nouveaux projets structurants pour notre Territoire des Hautes-Pyrénées que cela soit sur les sujets de la formation, de la logistique, de la transition énergétique et plus largement en faveur d'une réindustrialisation engagée.

Pour relever l'ensemble de ces défis, je sais pouvoir compter sur votre engagement et vos talents !

Vous avez donné de la consistance, de la réalité et du tangible à l'un de nos fils rouges. Je ne le rappellerai jamais assez **l'industrie est la colonne vertébrale économique et sociale de nos territoires.**

Je vais dès à présent donner la parole à Coline Perret, notre Secrétaire Générale qui va revenir sur nos actions 2021/2022.

Puis nous donnerons la parole à nos industriels pour témoigner de leur quotidien en tant qu'adhérent de l'UIMM Occitanie Adour-Pyrénées.

Pour terminer, un petit quizz à la découverte des produits « Made in Pyrénées » vous sera proposé de manière interactive.